

PUBLIC

Responsables juridiques –
Compliance officers – Juristes –
Avocats

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances
généralistes en droit et/ou une
expérience juridique ou en
conformité

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Deux journées de formation
consacrées à l'analyse des
obligations légales, leurs
nombreuses évolutions et leur mise
en application.

Formation animée par un avocat
dont la pratique se concentre sur la
mise en place de programmes
globaux de conformité en
adéquation avec la réglementation
applicable et les meilleures
pratiques.

Nombreux échanges et retours
d'expériences

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré
autour du transfert des
compétences
- Acquisition des compétences
opérationnelles par la pratique et
l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des
moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en
plusieurs temps pour permettre
engagement, apprentissage et
transfert
- Formation favorisant
l'engagement du participant pour
un meilleur ancrage des
enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences
sera réalisée tout au long de la
formation par le participant lui-
même (auto-évaluation) et/ou le
formateur selon les modalités de
la formation.

Code
701457

Durée
**2 jours / 14
heures**

Tarif Inter*
**1837 €
HT**

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Définir le cadre légal de la RSE et les principales obligations juridiques
- Analyser les obligations relatives au devoir de vigilance
- Cerner l'obligation de reporting extra-financier et ses composantes
- Mettre en oeuvre les outils de la RSE pour se conformer à ses obligations
- Analyser les bonnes pratiques en matière de communication et de gouvernance

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Jour 1 Panorama transverse des principales obligations légales et réglementaires en matière de RSE

Devoir de vigilance français

- Mur d'images
- Introduction au devoir de vigilance français : contexte, notions clefs, champ d'application, obligations et sanctions
- Présentation des contentieux et enjeux : éléments procéduraux, articulation avec les autres fondements invoqués, affaires en cours et premières décisions judiciaires
- Etude des premiers enseignements six ans après l'adoption de la loi française : critiques des seuils d'assujettissement, difficultés d'identification des sociétés assujetties
- QCM (5 à 10 questions)

Devoirs de vigilance étrangers et directive européenne sur le devoir de vigilance (Corporate Sustainability Due Diligence Directive ou CS3D)

- Mur d'images

- Evaluation de l'action de
- formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
 - Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Introduction à la directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité : contexte, notions clefs, obligations, champ d'application prospectif et sanctions
- Etude comparée : directive européenne vs. loi française
- Le devoir de vigilance dans le monde : Norvège, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas Etats-Unis, Canada
- QCM (5 à 10 questions)

Reporting extra-financier : directive CSRD

- Mur d'images
- Renforcement des obligations de reporting : contexte, champ d'application élargi, contrôle du juge, sanctions, gap analysis avec les recommandations du GRI
- Cadre général de la directive CSRD : collecte et publication des données
- Directive OMNIBUS : les propositions de la Commission, bilan et perspectives
- QCM (5 à 10 questions)

Renforcement des obligations de droit privé en matière environnementale

- Mur d'images
- Droit de l'environnement et RSE
- Focus sur la notion d'écoblanchiment : notion de pratiques commerciales trompeuses, sanctions (code de la consommation / code de l'environnement)
- Droit social et RSE : participation et contrôle grandissant des acteurs sociaux
- QCM (5 à 10 questions)
- Atelier fil rouge (1/2) : Cas pratique de synthèse (en théorie)

Jour 2 Mise en œuvre opérationnelle de ces obligations : les bonnes pratiques pour appréhender les risques RSE

Outils des obligations de RSE

- Mur d'images
- Les outils à mettre en place pour se conformer aux obligations de RSE
 - ▶ cartographie des risques
 - ▶ actions d'atténuation et de prévention des risques
 - ▶ dispositif internes : ligne d'alerte, code de conduite, ligne de contrôle, etc.
 - ▶ procédures de connaissance et d'évaluation des clients, contreparties et tiers (KYC, KYS, KYTP, etc.)
 - ▶ dispositif de suivi des mesures et évaluation de leur efficacité
- QCM (5 à 10 questions)

Communication et transparence des actions en matière de RSE

- Mur d'image

- Plan de vigilance : élaboration et participations des différentes parties prenantes
 - ▶ étude comparée et articulation : CSRD vs. devoir de vigilance français / européen
 - ▶ élaboration d'une stratégie de communication adaptée
- QCM (5 à 10 questions)

Gouvernance et rôles des parties prenantes

- Mur d'images
- Parties prenantes de l'entreprise et rôles
 - ▶ instances dirigeantes : initiative et communication
 - ▶ pluralité de directions impliquées : directions juridique / conformité / éthique / RH / financière / QSE : élaboration et mise en place
- Rôles des autres parties prenantes
 - ▶ institutions représentatives du personnel et syndicats : participation à l'élaboration, mise en œuvre et contrôle
 - ▶ Commissaire aux Comptes, associations, société civile
- Vers un contrôle renforcé des actionnaires ?
 - ▶ rôle du comité des risques
 - ▶ recommandations de l'AMF "say on climate"
 - ▶ nouvelles typologies d'actions judiciaires (exemple de Client Earth c/ Shell)
- QCM (5 à 10 questions)
- Atelier pratique (2/2) : Cas pratique de synthèse (en pratique)

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 24-25 Sep. 2026
- 13-14 Oct. 2026 – Session Garantie
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

A DISTANCE

- 24-25 Sep. 2026
- 13-14 Oct. 2026 – Session Garantie
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

BORDEAUX

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

CHAMBERY

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

GRENOBLE

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

LILLE

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

LYON

- 24-25 Sep. 2026
- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

MARSEILLE

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

NANTES

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

NICE

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

NIORT

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

PAU

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

RENNES

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

ROUEN

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

STRASBOURG

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

TOULOUSE

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

TOURS

- 13-14 Oct. 2026
- 9-10 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

